

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 870

Artikel: Une vieille dame indignée
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le gel contre nature (... suite)

Le pire est que l'on risque de choquer en vain. Pour plusieurs raisons: en préconisant la coexistence précitée, on rate la chance représentée pour l'environnement par des productions plus extensives, moins "forcées" par l'agrochimie et la médecine vétérinaire. Ensuite, les terres médiocres sont souvent en pente, et il y a pour leur culture bien d'autres raisons que strictement agricoles (prévention de l'érosion, des avalanches, etc); cela mérite subvention à l'entretien, pas à l'abandon. Enfin les mesures de limitation quantitative de la production ne donnent pas les résultats les plus convaincants.

On l'a bien vu en Suisse avec le contingentement laitier. En gros, comme disent les responsables de la politique agricole, le système a permis "une certaine maîtrise de la situation". Mais au prix d'un compte laitier ascendant au milliard de francs, et d'une surproduction déplacée vers la viande et même les céréales panifiables. Le tout malgré les différentes formules de "gel" provisoire ou définitif (c'est-à-dire pour quinze ans au moins en jargon agricole-fédéral) proposées depuis des années aux producteurs.

La résistance des réalités aux mesures quantitatives a quelque chose de très sain. La nature n'est pas malthusienne. Elle ferait même plutôt dans le genre gaspilleur. Vouloir limiter les quantités sans distordre les conditions de production relève du faux pari. Nous avons la chance en Suisse d'avoir rendu impossible un gel des terres à l'euro-péenne, grâce à la sauvegarde impérative des surfaces d'assolement (450 000 ha). Sachons tirer parti de cette situation pour expérimenter et développer d'autres méthodes de culture et d'entretien du sol, qui le ménagent comme le bien de production le plus précieux mérite de l'être.

YJ

INDUSTRIE CHIMIQUE SUISSE

"Si tu m'aimes plus, je m'en vais à l'étranger"

■ (jd) L'industrie chimique est inquiète pour son avenir en Suisse. Lors de l'assemblée générale de la Société suisse pour l'industrie chimique, Albert Bodmer, président de la direction de Ciba-Geigy n'a pas mâché ses mots: la Suisse, comme lieu de production, est remise en question. Non pas tant à cause du niveau élevé du franc suisse – ce facteur peut s'améliorer rapidement – que du développement des services, notamment dans les grandes agglomérations, et de l'attitude hostile à l'industrie qui se fait sentir dans la population.

La concurrence du tertiaire est sensible sur le marché du travail: difficulté de trouver du personnel qualifié et d'offrir des salaires comparables à ceux des services. Par ailleurs, dans les grandes villes le coût de la vie est élevé et les logements comme les terrains industriels, rares et chers.

Ce n'est pas tout. En matière de protection de l'environnement et de sécurité, on observe une évolution préoccupante des esprits qui conduit à refuser l'idée même de risque, ainsi qu'une opposition systématique à tout projet nouveau. L'industrie chimique est prête à investir des centaines de millions pour la préserva-

tion de l'air, de l'eau et du sol si les conditions qui lui sont offertes en Suisse ne s'écartent pas trop de celles qui sont imposées à la concurrence internationale.

Effectivement, l'image de la chimie n'est pas des plus positives dans l'opinion publique. Reste à savoir s'il s'agit seulement d'une réaction irrationnelle d'enfants gâtés ou si l'industrie chimique ne porte pas une lourde responsabilité dans la dégradation de son image: à Bâle, l'épuration des eaux n'a été réalisée que très tardivement à cause de ses réticences; ailleurs en Suisse les entreprises chimiques n'ont agi que sous la contrainte et ont fait un large usage du chantage à l'emploi pour se soustraire à leurs responsabilités.

L'attitude de Sandoz à la suite de la catastrophe de Schweizerhalle n'a guère contribué à améliorer les rapports de confiance. Plutôt que d'incriminer les frayeurs infondées de la population, l'industrie chimique serait bien inspirée de revoir sa politique d'information et de persuader l'opinion par des faits. Le consensus entre autorités, public et industriels qu'elle appelle de ses vœux aurait alors quelque chance de voir le jour.

Une vieille dame indignée

■ (cfp) Elle s'appelle Marie Büchi, elle a 92 ans. Elle était la seule candidate de la liste "VA" (Action populaire contre trop d'étrangers et de bénéficiaires du droit d'asile) présentée aux élections du Conseil bourgeois de Bâle en ce début d'été.

Elle n'a pas été élue, mais sa liste a obtenu 1,5% des suffrages exprimés; plus que la "liste féminine pour la paix et la liberté", apparentée au Parti du travail.

On peut y voir un symptôme de l'éclatement de la vie politique. Marie Büchi, dont on imagine les conseillers, est contre les requérants d'asile depuis qu'elle a reçu la résiliation de son bail par son ancien propriétaire.

Elle n'admettrait en Suisse que ceux sur lesquels on a tiré ou qui ont été torturés. Avec un tel programme elle a recueilli près de 2000 suffrages personnels, alors que le premier élu, un libéral, en a recueilli 4592.

A part ce cas, à méditer, les élections au Conseil bourgeois, organisées tous les six ans, ont été marquées par une très faible participation au vote, par une modeste entrée des Verts (2 élus) et par quelques autres changements de peu d'importance, n'ayant pas de signification majeure pour les prochaines élections fédérales.

L'Action nationale n'a pas souffert de la candidature Büchi.